

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :



# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ D'ENTREPRISE OU D'ÉTABLISSEMENT MEMBRES TITULAIRES



**CE**  
n° 10114 \*05  
**EL 02**

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct. Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur [www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr](http://www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr) Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles, à l'adresse suivante :

CTEP  
TSA 79104  
76934 ROUEN CEDEX 9

2 exemplaires du procès-verbal d'élection à l'inspecteur du travail

1 copie du procès-verbal d'élection à chaque syndicat ayant présenté une liste de candidats et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord pré-électoral

MT1

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

Si les institutions représentatives du personnel ont été regroupées par accord, conformément aux dispositions des articles L.2391-1 et suivants du code du travail, veuillez indiquer le regroupement retenu : CE/DP  ou CE/CHSCT  ou CE/DP/CHSCT

<p><b>I</b> ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION</p> <p>Raison sociale : <u>NEULOG SAS</u></p> <p>Adresse : <u>27 Rue des Gousses</u></p> <p>Code postal : <u>38000</u> Ville : <u>ST-JEAN-DE-FAY</u></p> <p>SIRET de l'établissement : <u>433168123600251</u></p> <p>Autres établissements concernés par l'élection : <u>Liste à compléter au verso</u></p> <p>Numéro de convention collective (IDCC) : <u>2221</u> <i>Mention Indispensable</i></p>	<p><b>II</b> COLLÈGE CONCERNÉ</p> <p>DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : <u>Ne cocher qu'une case</u></p> <p>Collège unique <input type="checkbox"/></p> <p>1<sup>er</sup> collège : ouvriers, employés <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>2<sup>ème</sup> collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/></p> <p>3<sup>ème</sup> collège : ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/></p> <p>Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral <input type="checkbox"/></p>
<p>COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : (cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral élu(e) dans le cadre précédent)</p> <p>Ouvriers <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Employés <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/></p> <p>Techniciens <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/></p> <p>Agents de maîtrise <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/></p> <p>Ingénieurs <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/></p> <p>Cadres <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/></p> <p>Autres : _____ 7 <input type="checkbox"/></p> <p>(préciser) _____</p> <p>Ex : journalistes, pilotes...</p>	

**III** RÉSULTATS DU 1<sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS

Date du 1<sup>er</sup> tour (JJ/MM/AAAA) : 16/10/2013

Horaires d'ouverture du scrutin : 14h00 Horaire de clôture du scrutin : 18h00

Y a-t-il eu carence de candidatures ? (cocher)  Oui  Non

A. Nombre d'électeurs inscrits : 135

B. Nombre de votants : 114

C. Bulletins blancs ou nuls : 4

D. Suffrages valablement exprimés (B - C) : 110

Le quorum a-t-il été atteint ?  Oui si D est supérieur à E

QUORUM =  $E = \frac{A}{2} = \frac{135}{2} = 67,5$

Non si D est inférieur à E

Nombre de listes présentées au premier tour : 10

Nombre de sièges à pourvoir par le collège : 4

Quotient électoral (2 décimales) :  $G = \frac{D}{P} = \frac{110}{4} = 27,5$

Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du candidat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valablement recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{K+1}{V}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu»	Nombre d'élus par liste
									1 <sup>er</sup> siège 9	2 <sup>ème</sup> siège 10	3 <sup>ème</sup> siège 11		
F	CFDT		10	10	40	4	10	0,36	7,35	7,35			
H	CFDT		10	10									
F	CFDT		10	10									
H	CFDT		10	10									
H	FO		62	62	244	4	61	2,22	18,94	18,94		EW	3
F	FO		62	60								EW	
H	FO		62	62								EW	
F	FO		62	60									
H	UNSA		38	37	149	4	37,25	1,35	15,85	15,85		EW	1
F	UNSA		38	37									
H	UNSA		38	38									
F	UNSA		38	37									

**IV** Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1<sup>er</sup> tour :

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature
SCANGULA C		<i>[Signature]</i>
LIGNER H		<i>[Signature]</i>

**V** Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1<sup>er</sup> tour, indiquez pour chacune :

NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)

**RÉSULTATS DU 2<sup>ÈME</sup> TOUR DES ÉLECTIONS**

MT2

<b>(VI) RÉSULTATS CONCERNANT LE 2<sup>ÈME</sup> TOUR</b> Date du 2 <sup>ème</sup> tour (JJ/MM/AAAA) : ____/____/_____ Horaire d'ouverture du scrutin: ____:____ Horaire de clôture du scrutin: ____:____ Y a-t-il eu carence de candidatures ? (cocher) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non A. Nombre d'électeurs inscrits                    A = _____ B. Nombre de votants                             B = _____ C. Bulletins blancs ou nuls                    C = _____ D. Suffrages valablement exprimés (B - C)    D = _____		Nombre de listes présentées au deuxième tour            ____ Nombre de sièges à pourvoir par le collège                    P = ____ Quotient électoral (2 décimales) $G = \frac{D}{P} = \frac{\quad}{\quad} = \quad = \quad$
---	--	---

Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou listes communes et/ou candidats libres	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu»	Nombre d'élus par liste
								1 <sup>er</sup> siège 9	2 <sup>ème</sup> siège 10	3 <sup>ème</sup> siège 11		

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite»

**(VII) Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 2<sup>ème</sup> tour :**

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature

**IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (suite du recto)**

<p><b>(VIII) Suite de la liste des SIRET associés aux autres établissements concernés par l'élection</b></p> <p>____</p> <p>____</p> <p>____</p> <p>____</p> <p>____</p> <p>____</p> <p>____</p> <p>____</p> <p>____</p> <p>____</p>	<p><b>(IX) PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :</b> <i>(pour information complémentaire sur ce procès-verbal)</i></p> <p>Nom: <u>BERBERIAN</u></p> <p>Prénom: <u>Laurence</u></p> <p>Fonction dans l'entreprise: <u>Responsable RH</u></p> <p>N° de téléphone: <u>04 74 95 82 02</u></p> <p>N° de télécopie: _____</p> <p>Adresse courriel: <u>laurence.berberian</u></p>	<p><b>(X) CACHET DE L'ENTREPRISE (Obligatoire)</b></p> <p align="center"><b>Newlog SAS</b></p> <p align="center">ZAC Chesnes Nord</p> <p align="center">22, rue des Garines - CS 40560</p> <p align="center">38297 ST QUENTIN FALLAVIER</p> <p align="center">RCS 433681236 APE:5210B</p> <p align="center">TVA FR83 433 681 236</p>
--	---	--

©schneider - electric .com



A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :



# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ D'ENTREPRISE OU D'ÉTABLISSEMENT MEMBRES SUPPLÉANTS



**CE**  
EL 02

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct. Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur [www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr](http://www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr). Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée.

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles, à l'adresse suivante :

CTEP  
TSA 79104  
76934 ROUEN CEDEX 9

2 exemplaires du procès-verbal d'élection à l'inspecteur du travail

1 copie du procès-verbal d'élection à chaque syndicat ayant présenté une liste de candidats et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord pré-électoral

MS1

Si les institutions représentatives du personnel ont été regroupées par accord, conformément aux dispositions des articles L.2391-1 et suivants du code du travail, veuillez indiquer le regroupement retenu : CE/DP  ou CE/CHSCT  ou CE/DP/CHSCT

<p><b>I</b> ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION</p> <p>Raison sociale : <u>NEULOG SAS</u>          Adresse : <u>22 rue des Garennes</u>          Code postal : <u>B.8.0.7.0</u> Ville : <u>ST QUENTIN FALLAVIER</u>          SIRET de l'établissement : <u>63316811236000251</u>          Autres établissements concernés par l'élection : <u>Liste à compléter au verso</u>          Numéro de convention collective (IDCC) : <u>22211 Mention indispensable</u></p> <p style="text-align: center;"><b>INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION</b></p> <p>Durée du mandat des élus : <u>4</u> années ou bien <input type="checkbox"/> mois (si élection partielle)          Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CE : <u>2</u>          S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/>          Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : <u>16/01/2013</u>          (Suite au verso)</p>	<p><b>II</b> COLLÈGE CONCERNÉ</p> <p>DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL :          Ne cocher qu'une case</p> <p>Collège unique <input type="checkbox"/></p> <p>1<sup>er</sup> collège : ouvriers, employés <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>2<sup>ème</sup> collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/></p> <p>3<sup>ème</sup> collège : ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/></p> <p>Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral <input type="checkbox"/></p> <p>COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE :          (cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)</p> <p>Ouvriers <input checked="" type="checkbox"/> 1</p> <p>Employés <input type="checkbox"/> 2</p> <p>Techniciens <input type="checkbox"/> 3</p> <p>Agents de maîtrise <input type="checkbox"/> 4</p> <p>Ingénieurs <input type="checkbox"/> 5</p> <p>Cadres <input type="checkbox"/> 6</p> <p>Autres : _____ 7          (preciser) _____          Ex : journalistes, pilotes...</p>
--	---

**III** RÉSULTATS DU 1<sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS

Date du 1<sup>er</sup> tour (JJ/MM/AAAA) : 16/01/2013  
 Horaire d'ouverture du scrutin : 14h00 Horaire de clôture du scrutin : 18h00

Y a-t-il eu carence de candidatures ? (cocher)  Oui  Non

A. Nombre d'électeurs inscrits : 135  
 B. Nombre de votants : 119  
 C. Bulletins blancs ou nuls : 3  
 D. Suffrages valablement exprimés (B - C) : 116

Le quorum a-t-il été atteint ?  
 $QUORUM = E = \frac{A}{2} = \frac{135}{2} = 67,5$   
 Non si D est inférieur à E  
 Oui si D est supérieur à E

Nombre de listes présentées au premier tour : 03  
 Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = 04  
 Quotient électoral (2 décimales) :  
 $G = \frac{D}{P} = \frac{116}{4} = 29,5$

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint					Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint									
Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu»	Nombre d'élus par liste	
									1 <sup>er</sup> siège g	2 <sup>ème</sup> siège 10	3 <sup>ème</sup> siège 11			
H	CFDT		13	13	52	4	13	0,47	8,78					
F	CFDT			13										
H	CFDT			13										
F	CFDT			13										
H	FO		60	60	240	4	60	9,16	18,97				ÉLU	1
F	FO			60									ÉLU	1
H	FO			60									ÉLU	1
F	FO			60										
H	UNSA		38	36	145	4	36,25	1,31	15,72				ÉLU	1
F	UNSA			37										
H	UNSA			38										
F	UNSA			34										

**IV** Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1<sup>er</sup> tour :

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature
<u>SGANGUARD</u>		<u>[Signature]</u>
<u>UGNER H.</u>		<u>[Signature]</u>

**V** Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1<sup>er</sup> tour, indiquez pour chacune :

NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)

RÉSULTATS DU 2<sup>ÈME</sup> TOUR DES ÉLECTIONS

(VI) RÉSULTATS CONCERNANT LE 2<sup>ÈME</sup> TOUR

Date du 2<sup>ème</sup> tour (JJ/MM/AAAA) : / /   
 Horaire d'ouverture du scrutin: : :  Horaire de clôture du scrutin: : :   
 Y a-t-il eu carence de candidatures ? (cocher)  Oui  Non  
 A. Nombre d'électeurs inscrits A =   
 B. Nombre de votants B =   
 C. Bulletins blancs ou nuls C =   
 D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D =

Nombre de listes présentées au deuxième tour   
 Nombre de sièges à pourvoir par le collège P =   
 Quotient électoral (2 décimales)  
 $G = \frac{D}{P} = \text{---} = \text{---}$

MS2

Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou listes communes et/ou candidats libres	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix inscrites par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu»	Nombre d'élus par liste
								1 <sup>er</sup> siège 9	2 <sup>ème</sup> siège 10	3 <sup>ème</sup> siège 11		

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite»

(VII) Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 2<sup>ème</sup> tour :

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (suite du recto)

(VIII) Suite de la liste des SIRET associés aux autres établissements concernés par l'élection


(IX) PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :  
(pour information complémentaire sur ce procès-verbal)  
 Nom: BERBERIAN  
 Prénom: Laurence  
 Fonction dans l'entreprise: Responsable RH  
 N° de téléphone: 04495 8202  
 N° de télécopie:  
 Adresse courriel: laurence.berberian  
 @schneider-electric.com

(X) CACHET DE L'ENTREPRISE (Obligatoire)  
**Newlog SAS**  
 ZAC Chesnes Nord  
 22, rue des Garines - CS 40560  
 38297 ST QUENTIN FALLAVIER  
 RCS 433681236 APE:5210B  
 TVA FR83 433 681 236